ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

Éclairagisme et efficacité énergétique pour un éclairage intelligent et durable

Objectif : Maitriser les bases de l'éclairagisme, de l'éclairage extérieur et équipements annexes pour une installation éco-responsable.

Public concerné : Chargés d'études, Responsables de Travaux.

Prérequis : Savoir lire, écrire et parler le français (formation adaptée possible sous condition).
Bonne connaissance du matériel électrique et électronique.
Niveau Bac électrotechnique.

Durée : 3 jours en continu (21 heures)

Pédagogie : La progression pédagogique s'appuie essentiellement sur des études de cas et l'apprentissage des Normes et Règlements (C 17-200, EN 13-201, C 17-205) et X90-013 (Nuisances lumineuses).
Cette formation est réalisée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine concerné.

Évaluation des acquis : Évaluation sur les aspects théoriques et/ou pratiques vue en session.

Outils pédagogiques : Salle de cours équipée d'un vidéoprojecteur, écran.

Accessibilité : En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.

Dotation du stagiaire : Documents, vêtements et EPI nécessaires **voir la liste détaillée page 3.**

Document de fin de formation : Attestation de formation.

Lieu : CACHAN (94), DARDILLY (69), PONT-DU-CHÂTEAU (63) ou tout autre lieu sur demande et sous condition.

Ce contenu ci-après peut être personnalisé à vos besoins dans le cadre d'une session intra entreprise

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France

CONTENU DU STAGE

1 - Généralités sur l'éclairagisme

- Lumière
- Eclairage
- Vision
- Lexique de l'éclairagisme et techniques de mesures *(Luxmètre et Luminancemètre)*

2 - Notion de base et introduction à l'EP

- Caractéristiques et limites du domaine
- Réglementation technique *(fondamentaux de la norme NF C 17-200 Sept. 2016 et Fiches Descriptives associées)*
- Réglementation juridique *(obligations des Maires)*
- Organisation administrative et intervenants
- Procédures commerciales
- Perspectives d'évolution sur les prochaines années

3 – Quel matériel pour chaque application ?

- Abaissement de puissance
- Extinction nocturne
- Balisage piéton
- Détection de présence *(TEGIS,…)* (échantillonnage du marché EP)

4 - Appareils à LED

- Technologie de construction
- Procédés de fabrication
- Normes européennes
- Comparatifs et analyses des catalogues fabricants
- Données photométriques

5 – Construction du projet éclairage public

- Domaine d'application : voirie, terrains de sports, mise en lumière artistique de sites et monuments
- Panorama des divers matériels utilisés : mâts – luminaires – lampes – appareillages
- Exécution des travaux : contrôles de conformité électriques et éclairagistes en cours de travaux
- Mise en œuvre SDAL *(schéma d'aménagement lumière)* / CREM et PPP
- Répondre aux exigences : sécurité, pollution lumineuse, impact sociétal et économies énergétiques
- Intégration des « smarts grids »
- Anticiper les coûts de fonctionnement et de maintenance de l'éclairage extérieur et ses équipements
- Contrats de Performance Energétiques
- Montage des dossiers de Certificats d'Economie d'Energie
- Nuisances lumineuses X90- 103

6 – Pratique et application

- Présentation d'application diverses et cas concrets spécifiques de Mise en Lumière *(études d'éclairement)*
- Valeurs exigées par EN 13-201 et mise en pratique
- Approche des coûts d'achat
- Initiation à l'étude photométrique

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE CETTE INFORMATION

- Néant

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE CETTE INFORMATION

- Néant

ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE DANS L'EQUIPEMENT ELECTRIQUE
Siège social : 30, av. du Président Wilson - 94234 CACHAN Cedex - Tél. : 01 49 08 03 03
Association loi de 1901 - Siret : 784 244 253 00067 - Code NAF 8559A - N° TVA Intracom. FR 02 784 244 253
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 11940646394 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France